



## Réfection de la route cantonale RC 77 B-P en traversée de village Information du 10 juin 2021

Le remplacement des collecteurs eaux claires, eaux usées, des canalisations d'eau potable, des conduites de gaz ainsi que de Swisscom est maintenant terminé. Les difficultés liées à l'état de la route pour le trafic sont maintenant réglées.

Différents facteurs n'ont pas permis l'avancement des travaux selon la planification initiale, à savoir :

- Début des travaux fin septembre 2020 au lieu de mai de la même année, conséquence du retard de l'attribution du permis de construire du Canton. Cela ne nous a pas permis de profiter des beaux jours de l'été.
- Trois semaines d'arrêt du chantier entre Noël et Nouvel-An.
- Difficulté d'identifier la nature des collecteurs non-répertoriés sur les plans de la Commune.
- Travaux des entreprises de service pas toujours bien planifiés.
- Planification par trop optimiste.

Selon la dernière révision du calendrier des travaux, le chantier devrait se terminer avec environ 6 mois de retard, c'est-à-dire mi-novembre. Bien évidemment, la couche finale de revêtement phono-absorbant sera posée au printemps 2022.

Les prochaines étapes prévoient chacune, la pose de la nouvelle fondation de la route, la pose des bordures et trottoirs, de l'éclairage public ainsi que la pose de l'enrobé définitif (sans la couche finale SDA4). Elles sont planifiées de manière à réduire au maximum l'impact du chantier sur les habitants du village, sur le trafic de transit et permettre aux MBC de fonctionner normalement, sans pour autant ralentir la marche des travaux :

1<sup>ère</sup> étape : Depuis le haut de la Route de Cossonay 3 jusqu'au débouché de la rue du Four sur la route cantonale, chaussée descendante. Elle se termine vendredi 11 juin.

2<sup>ème</sup> étape : Depuis le panneau d'entrée du village côté Morges jusqu'en dessous de l'ancienne Treille (Rte de Cossonay 2) chaussée montante. Cela permettra d'engager deux équipes, l'une occupée aux travaux mentionnés plus haut et l'autre à la construction de l'enrochement le long du jardin de la famille Mora. Début de cette étape 14 juin.

3<sup>ème</sup> étape : Depuis le panneau d'entrée du village côté Morges chaussée descendante jusqu'au début de l'étape 1.

4<sup>ème</sup> étape : Depuis l'accès de la rue du Four sur la RC jusqu'à la hauteur route de Cossonay 8, chaussée descendante.

5<sup>ème</sup> étape : Depuis l'ancienne Treille jusqu'à la hauteur route de Cossonay 8, chaussée montante.

6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> étapes : depuis route de Cossonay 8 jusqu'au panneau de sortie du village côté Aclens.